MINISTERE DE L'EDUCATION,DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Direction d'administration de
l'enseignement de promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Service de l'enseignement
de promotion sociale

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

26 -10-1994

MONSIEUR VLAEMINCK, G.
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.: JL../ 5198003 / Dossier pédagogique 1241

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1

Unité de formation : FORMATION CULTURELLE DU REGISSEUR DE PLATEAU
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR TECHNIQUE DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence : 780205U31C1

Etablissement : ECOLES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES DU BORINAGE

RUE DE VALENCIENNES,58
7301 HORNU

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration

F. De Laet.

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de Melle Schets (tél:02/238.86.54)

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1.

19 SEP. 1994

1241-0

DOCUMENT 8 BIS - DOSSIER PEDAGOGIQUE - UNITE DE FORMATION

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique/réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation

1. La présente demande émane du :

Pouvoir organisateur : Province du Hainaut

et se rapporte à l'établissement suivant :

ECOLES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES DU BORINAGE
Route de Valenciennes, 58
7301 HORNU

n° matricule : 5.198.003

n° de téléphone : 065/78.59.41

Date et signature du représentant du P.O. subventionné

Le 21 SEP. 1994

Le Directeur Général a.i.,

H. CAUDRON.

J. FALCINELLI

2. Transmis en date du ..... par le réseau.

O Communauté française
O Provincial et communal
O Libre confessionnel
O Libre non confessionnel

3. Intitulé de l'unité de formation :

Code : 7802 05 V3 1 C 1

FORMATION CULTURELLE DU REGISSEUR DE PLATEAU

4. Finalités de l'U.F. : repris en annexe n°1 de 1 page.

5. Capacités préalables requises : repris en annexe n°2 de 1 page.

6. Classement de l'unité de formation.

Catégorie de l'enseignement supérieur de type court : Technique

7. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou de regroupement repris en annexe n°3 de 1 page.

8. Programme des cours : repris en annexe n°4 de 2 pages.

9. Fixation des capacités terminales : repris en annexe n°5 de 1 page.

10. Chargé(s) de cours : repris en annexe n°6 de 1 page.

11. Horaire de l' unité de formation : Code : 7802.05 U31 C1

Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours	Code U	Nb total de périodes
Espaces théâtraux	CT	B	40
Dramaturgie	CT	B	40
2. Part d'autonomie		✓	
Total des périodes			80

12. Réservé au service d'inspection

A : Observation(s) du (des) inspectreur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique {annexe(s) éventuelle(s)}

Aucune remarque

Le 17/10/94

J. LISON
INSPECTRICE

B. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 24 OCT. 1994

Signature :

J. Meunier
Administrateur Pédagogique

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

A. Finalités générales de l'U.F.

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit

1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;

2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

B. Finalités particulières de l'U.F.

Cette U.F. fait partie d'un ensemble d'unités qui prépareront l'étudiant à l'exercice du métier de régisseur général de spectacles de tournées, d'accueil et de création.

L'étudiant sera capable, au terme de cette U.F., d'intégrer un spectacle dans un lieu théâtral.

L'étudiant sera capable de veiller à la bonne exécution des intentions dramaturgiques.

CAPACITES PREALABLES REQUISES

Pour être admis dans l'U.F., le candidat devra attester des connaissances suffisantes pour s'intégrer au sein d'une équipe de création, de tournée et d'accueil et participer activement à la démarche de création. Il devra comprendre le fonctionnement d'une entreprise de spectacle, les intentions de mise en scène, de dramaturgie, de scénographie et à partir de cette intégration réussie, organiser et gérer tout le travail technique.

Il pourra assister le régisseur général ou le directeur technique en création, tournée et accueil et comprendre les démarches entreprises.

L'étudiant devra avoir un minimum d'expérience du travail de régisseur-adjoint en situation de création, de tournée et d'accueil. Il devra être capable de résoudre les problèmes d'intégration, de reconnaissance de soi. Il devra être capable d'aider le régisseur principal à la gestion financière, à l'organisation technique, à la régie son et lumière et à la réalisation d'un décor.

Titres pouvant en tenir lieu :

- Formation culturelle et sociale du régisseur de plateau
- Formation technique, théorique du régisseur de plateau - niveau 1
- Stages - Formation pratique du régisseur de plateau - niveau 1

REGROUPEMENTS - DEDOUBLEMENTS

Pas de recommandations particulières.

FORMATION CULTURELLE DU REGISSEUR DE PLATEAU - NIVEAU 2

PROGRAMME.

1. ESPACES THEATRAUX (40 périodes)

A l'issue de ce cours, les étudiants seront capables d'apprécier les espaces théatraux en vue d'installer les décors.

Cet objectif sera poursuivi au travers de l'exploitation des points suivants :

- étude des lieux théâtraux et des possibilités d'intégrer des spectacles dans leur histoire avec répercussion sur l'époque contemporaine
- théorie de l'espace vide de Peter Brook
- analyse et étude des notions théâtrales des grands théoriciens rénovateurs de la scénographie (Appia, Craig, Von Kleist, ...)

2. DRAMATURGIE (40 périodes)

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de veiller à la bonne exécution des intentions dramaturgiques.

Cet objectif sera poursuivi au travers de l'exploitation des points suivants :

- lecture à la table
- analyse de l'environnement
- analyse socio-critique
- analyse psycho-technique
- analyse distribution et caractères

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Remarques liminaires

1. Pour aider l'étudiant à progresser dans ses apprentissages, l'évaluation sera formative. Elle s'exercera d'une façon continue en s'intégrant aux activités d'enseignement. Elle devra permettre d'assurer très rapidement les remédiations nécessaires à la poursuite fructueuse des études.

2. Quand les circonstances le permettent, le professeur amène chaque étudiant à pratiquer l'auto-évaluation.

Capacités terminales

A l'issue de cette unité de formation l'étudiant sera capable de réussir d'une manière satisfaisante une épreuve permettant de contrôler son degré d'intégration des connaissances théoriques sur les espaces théâtraux et la dramaturgie.

Le degré de maîtrise sera considéré comme atteint s'il se montre capable :

- d'étudier un lieu théâtral et d'y prévoir l'installation des décors pour une dramaturgie donnée,

- de veiller à la bonne exécution des intentions dramaturgiques en analysant la distribution d'un spectacle donné.

PROFIL DU (DES) CHARGE(S) DE COURS

Un expert pouvant justifier d'une expérience utile du métier dans une approche artistique.